

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Péralles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois 6 mois 7 mois 8 mois 9 mois 1 an
Suisse 1.50 3.00 4.50 6.00 7.50 9.00 10.50 12.00 13.50 15.00
Étranger 2.00 4.00 6.00 8.00 10.00 12.00 14.00 16.00 18.00 20.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèques postal 112 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

11, rue de la Gare

FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent. la ligne
La Suisse... 20 » la ligne
L'Étranger... 25 » la ligne
Réclames... 30 » la ligne

E. V. E.

Nouvelles du jour

Recul italien entre le Piave et la Brenta. Pétrograd au pouvoir des extrémistes. Kerensky tiendrait la province. Le cabinet Clémenceau formé.

Les Italiens paraissent ne pas pouvoir soutenir la pression exercée sur leur front entre Asiago et le Piave; ils ont cédé du terrain des deux côtés de la Brenta, d'une part sur le plateau d'Asiago, de l'autre dans le massif montagneux qui se dresse entre la Brenta et le Piave. A l'ouest de la Brenta, les Impériaux ont atteint le rebord du plateau, d'où l'œil plonge dans la vallée, et enlevé le Col Tonder, qui domine la passe de San Marino. Ce sont les troupes du maréchal Conrad qui s'avancent par là. Dans la vallée même, ces troupes ont occupé le village de Cisonon. De l'autre côté de la Brenta, les régiments alpins du général Krauss ont obligé les Italiens à abandonner le premier gradin du massif du Monte Grappa; les troupes royales ont dû se replier du Monte Cisonon (1271 m.) et du Monte Roncone (1166 m.) sur le Monte Prassolan (1484 m.) et le Monte Cornella; elles semblent tenir encore la chaîne orientale du massif, depuis le Tomatico (sud de Feltré), jusqu'au Prassolan.

Sur le Piave inférieur, près de la mer, des troupes hongroises ont étendu l'occupation du delta du fleuve et se sont rapprochées de l'extrémité orientale des lagunes de Venise.

Il y a lieu de remarquer que, depuis la jonction de l'armée autrichienne du Trentin avec les forces austro-allemandes venues de l'est, le front de bataille, depuis la Brenta à la mer, n'a plus qu'une étendue de cent kilomètres. Ce resserrement a dû rendre superflues une partie des forces austro-allemandes qui avaient été mises en mouvement sur un front primitif de quatre cents kilomètres. De fait, le groupe Krobatin semble avoir disparu, puisque l'armée autrichienne du Trentin donne maintenant la main à l'armée Krauss, dont elle était jusque là séparée par le groupe Krobatin. Où ce groupe aurait-il été transporté? Mystère. Du mouvement commence à se produire dans les secteurs voisins du lac de Garde. Krobatin pourrait avoir reçu une mission à remplir de ce côté. Le remaniement qui semble avoir été opéré dans le dispositif du front austro-allemand expliquerait le ralentissement momentané qu'on a constaté dans les opérations entre Bellune et Feltré.

Le correspondant de la Presse associée d'Amérique confirme, du front italien, que le conseil de guerre des Alliés étudie la question de l'abandon de Venise. Toutes les mesures ont déjà été prises pour cacher ou transporter les trésors artistiques dont la ville est pleine.

Comme on l'avait fait prévoir, M. Giolitti a pris part à la séance de la Chambre italienne, et il y a prononcé, selon son habitude, des paroles brèves et incisives. « Ce n'est pas le moment de faire des discours, a-t-il dit, mais de regarder la réalité avec le calme des faits et d'agir avec rapidité et suprême énergie. Sur la valeur de nos soldats, nous pouvons compter sûrement; à l'heure actuelle, chaque citoyen doit se faire une âme de soldat discipliné et prêt à tous les sacrifices. Les représentants de la nation doivent donner l'exemple. Les fidèles et vaillants alliés qui viennent combattre à nos côtés, doivent trouver l'Italie debout, virile et digne de son histoire. Ce n'est pas l'heure des discours et des conseils, car le gouvernement a la complète connaissance des conditions militaires et diplomatiques, et c'est à lui de montrer le chemin. La nation le suivra, mais qu'elle se souvienne que la gravité du moment ne permet ni retard ni demi-mesure. Que le gouvernement et les divers ministres pensent à la terrible responsabilité qui pèse sur eux. De leurs décisions, de leur activité dépend l'avenir de l'Italie pour une longue période de l'histoire. La confiance et le calme admirable du pays sont une grande force

pour le gouvernement. Qu'il sache s'en servir et qu'il sauve l'honneur et l'avenir de la patrie! »

Après les discours des ex-présidents Bosselli, Salandra et Luzzatti, la Chambre a voté, à l'unanimité, un ordre du jour Bosselli, et elle s'est ajournée sine die.

Il semble bien que Kerensky a été battu à Tsarskoïé Sélo et que Lénine est maître de Pétrograd. Le nouveau gouvernement insurrectionnel convoque la Constituante pour le 25 novembre.

En province, les partisans de Kerensky ont plutôt la victoire.

M. Clémenceau n'a pas mis beaucoup de temps à constituer le ministère français. Il ne lui manque qu'un ministre de l'agriculture. Les socialistes ne figurent pas dans la combinaison ministérielle; ils boudent, mais cela ne fait aucun souci à M. Clémenceau. A chaque formation d'un nouveau cabinet, on en épelue la liste pour en déduire les tendances. Cette fois-ci, cela n'est pas nécessaire. M. Clémenceau éclipse tout le reste: « Moi seul et c'est assez. »

On annonce de Paris la mort du sociologue Emile Durkheim, professeur en Sorbonne. M. Durkheim était d'origine israélite. Il était né en 1858, dans les Vosges. Après avoir séjourné en Allemagne, il professa à Bordeaux, et le gouvernement français l'installa à l'université de Paris, où il enseigna la science sans Dieu, en démarquant les philosophes rationalistes d'outre-Rhin.

Une révolution a éclaté dans la république de l'Equateur; plusieurs localités sont aux mains des révolutionnaires. Le roi de Suède a fait une visite au roi de Norvège et le roi de Danemark doit arriver aussi à Christiania, le 28 novembre. Le Japon songe à intervenir dans la situation intérieure de la Russie.

Désordres à Zurich
Jeudi soir, un meeting avait été convoqué, à la Maison du Peuple de Zurich, pour entendre des discours sur la révolution russe. L'affluence fut si grande que les participants durent se réunir sur la place Helvétique. Les principaux orateurs ont été le fameux Dätwyler, connu par sa bruyante irruption dans la salle du Conseil national, et un certain Rotter. Ces deux agitateurs ont soulevé la foule de soutenir, par des faits, l'œuvre de la paix et notamment de refuser tout service militaire et tout travail pour l'armée suisse.

Vers 10 heures du soir, au milieu d'applaudissements frénétiques, la proposition a été faite de se rendre devant une fabrique de munitions de la rue Centrale, où l'on confectionne jour et nuit des pièces de munitions pour l'Allemagne. Un cortège de 800 à 1000 personnes, chantant l'*Internationale*, s'est rendu devant cette usine, et a pénétré dans la cour, où Dätwyler et Rotter ont de nouveau prononcé de violentes allocutions contre la guerre. La direction de la fabrique a été sommée de suspendre le travail. En même temps, la foule brisait des vitres à coups de cailloux, de sorte que la direction dut éteindre les lumières et renvoyer le personnel. La police, appelée, ne réussit pas à rétablir l'ordre. Là-dessus, les manifestants se sont rendus devant une autre fabrique de munitions, au quai Staufacher, où Dätwyler et deux autres orateurs ont repris leurs harangues. La direction de la fabrique ne voulut pas tout d'abord céder. Une délégation, comprenant deux pacifistes et un représentant de la police, se rendit auprès de la direction, qui se décida alors à fermer les portes de la fabrique. Une autre manifestation analogue se produisit à Wiedikon, devant les ateliers Scholer et C^{ie}.

Là, il y eut de nouveau violation de domicile et bris de vitres. Le cortège se composait, dans sa grande majorité, de jeunes gens imberbes, de femmes et de pas mal d'étrangers en délicatesse avec les lois de leur pays. On s'étonne de la mollesse qu'a montrée de nouveau, en cette circonstance, la police de Zurich.

L'élection de la Glâne
L'*Indépendant* a publié, samedi dernier, un article intitulé: « Encore l'œuvre de «vieux régime», qui est une longue jérémiade sur la mésaventure arrivée au parti radical, à l'occasion de l'élection complémentaire du 4 novembre, dans le district de la Glâne. Depuis lors, le comité cantonal du parti conservateur s'est occupé de cette affaire et un exposé y a été fait des conditions dans lesquelles l'élection s'est passée. Cet exposé a lumineusement établi que le parti radical a été, en l'occurrence, victime de la maladresse et de l'entêtement de certains de ses chefs, et que les reproches de fanatisme, de mot d'ordre occulte, etc., sont aussi dénués de fondement cette fois que dans les autres occasions où l'*Indépendant* a l'habitude de sortir sa vieille ferraille polémique, pour abattre « la pierre de la conservatisme farouche ».

On sait ce qui est arrivé le 4 novembre, dans la Glâne. Le parti radical avait désigné le successeur de feu M. le député Louis Comte, qui l'avait représenté au Grand Conseil depuis les élections générales de 1916. La convention passée, à l'occasion de ces élections, entre le parti conservateur et le parti radical dit, au sujet du choix des candidatures, ceci:

Art. 4. Les partis choisiront librement leurs candidats. Toutefois, afin de réaliser pratiquement l'entente, ce choix sera fait de telle sorte que les candidats de la minorité soient agréés par les conservateurs dans les districts où l'on fera des concessions.

Art. 6. L'entente vaudra pour toute la durée de la période législative 1916-1921. En cas de vacance d'un siège, il y sera pourvu dans les mêmes conditions, par le parti auquel il avait été attribué. Les radicaux glânois devaient donc se mettre en rapports avec le comité conservateur du district, au sujet du remplacement de M. Comte, pour faire connaître leurs vues sur la personne du candidat qu'ils se proposaient de présenter au corps électoral et s'assurer que le parti conservateur n'avait pas d'objection à faire au choix proposé.

Qu'advint-il? Quelques radicaux glânois, funestement inspirés, et encouragés ensuite par une influence extérieure, adoptèrent une candidature malencontreuse, contre laquelle s'éleva, dès qu'elle fut connue, un vent d'impopularité irrésistible. Et ce choix, ils l'arrêtèrent, dès le premier moment, d'une façon définitive, sans se demander quel accueil y serait fait par le parti conservateur et bien résolu à passer outre aux objections de celui-ci, objections qu'il était aisé de prévoir. L'événement a prouvé que le siège de ces radicaux était fait, leur parti irrévocablement arrêté. En effet, quand leurs délégués vinrent faire part au comité conservateur du nom du candidat radical, toutes les raisons qui leur furent données pour les dissuader de cette présentation les trouvèrent sourds. « L'honneur de notre parti est engagé », fut leur seule réponse: en vain, on leur remontra la maladresse de leur détermination et on leur fit prévoir que leur candidat échouerait lamentablement. Ils ne purent disconvenir qu'ils s'étaient peut-être trompés, mais ne voulurent pas revenir en arrière.

L'attitude du comité conservateur de la Glâne fut d'une correction, d'une loyauté qu'on peut qualifier de magnanime. Quand l'*Indépendant* écrivit que l'échec du candidat radical est dû « sans conteste à l'influence occulte d'une coterie qui ne voulait jamais reconnaître le droit des radicaux à une représentation dans ce district », il jette à la face du comité conservateur de la Glâne une accusation de duplicité contre laquelle nous protestons avec la dernière énergie. Et, quand il ajoute: « Le mot d'ordre est parti du chef-lieu », il lance une imputation calomnieuse.

Non, il n'y a pas eu un seul moment, de la part du comité conservateur de la Glâne, le calcul de priver le parti radical du siège qui lui a été concédé par l'accord de novembre 1916. Bien loin de là, ce comité, dans ses entrevues avec les délégués radicaux, a poussé jusqu'aux extrêmes limites les prévenances envers le parti adverse, prenant la peine de suggérer lui-même des noms dont chacun eût remplacé avantageusement celui qui avait été si maladroitement choisi. Mais rien n'y fit: l'honneur du parti radical était engagé; les délégués de ce parti restèrent inaccessibles à la voix du bon sens. Ce que le comité conservateur leur avait fait prévoir arriva. Tout d'abord, les délégués conservateurs refusèrent, à une écrasante majorité, d'agréer la candidature qui on voulait imposer contre vents et marées. Et ensuite, le corps électoral se prononça. Son verdict fut accablant

pour les promoteurs de la malheureuse candidature radicale. Il montra quelle dose formidable d'infatuation avaient eue ceux qui s'étaient flattés de faire triompher leur idée fixe, à l'encontre des avertissements des gens avisés. Ce fut un effondrement.

L'*Indépendant* dit aimer la démocratie. La démocratie a donné, le 4 novembre, une cuisante leçon à certains autocrates de son bord. Qu'ils la méditent!

Leur sottise coûte au parti radical un siège au Grand Conseil, leur sottise seule. Les chefs conservateurs de la Glâne se sont scrupuleusement abstenus d'influencer l'opinion publique. Il n'y a eu aucune machination, aucune manœuvre (l'*Indépendant* voit une manœuvre partout où ses amis, ourdisseurs par excellence de trames occultes, essuient un désaveu de la part du sentiment populaire). Le comité conservateur glânois avait recommandé l'abstention; il ne pouvait rien faire de plus. Eût-il fallu qu'il requît la force publique pour contraindre les citoyens à voter en faveur du candidat radical, ou pour les retenir chez eux et les empêcher d'aller attester l'impopularité de ce candidat, en donnant leur voix au sympathique syndic d'Ursy?

Comme conclusion de cette affaire, voici la décision qui a été votée par le Comité conservateur cantonal, après les explications qui lui ont été fournies:

« Après avoir pris connaissance des circonstances dans lesquelles s'est effectuée l'élection du 4 novembre, le Comité cantonal conservateur constate avec regret que le choix malencontreux d'une candidature, qui s'est heurtée, dans tous les milieux, à une vive opposition, et son maintien, malgré l'avis du comité conservateur de la Glâne, ont rendu impossible l'exécution de la convention du 14 novembre 1916 dans le district de la Glâne. »

Les élections communales lausannoises
L'annonce, le 16 novembre, du pointage des résultats électoraux de dimanche dernier a permis de constater qu'il manquait 16 voix au candidat le moins privilégié de la liste d'entente pour atteindre la majorité absolue. Le parti libéral, auquel se rattacha ce candidat, a décidé, ensuite du désistement spontané de M. Joss, de ne pas revendiquer le siège. Sa députation se trouve ainsi réduite à 33 conseillers. Il demeure néanmoins le groupe le mieux partagé. Le second tour de scrutin, qui a eu lieu jeudi soir et dont les résultats nous sont connus, mettait en présence le parti ouvrier socialiste de la Maison du peuple, revendiquant 22 sièges sur 28; le parti jeune-radical, portant six candidats, et un nouveau groupement socialiste « de défense nationale », dont les ambitions se limitaient à quatre mandats. Les zimmerwaldiens ont été honnêtement enlevés par les jeunes-radicaux. Ils le leur devaient à titre de remerciements pour les services rendus et à rendre. Il est plaisant de penser que le parti jeune-radical, qui se voit obligé de recourir à la bienveillance des révolutionnaires ne craignait pas, il y a trois semaines, de présenter aux suffrages du corps électoral cantonal un candidat au Conseil des Eaux. Quant aux socialistes de la dernière heure, il s'agit de quelques dissidents du groupe Naine, ayant à leur tête un certain Ulrich Gaillard, qui fait, de l'antichristianisme le plus sectaire, l'arme de combat de sa prédilection. Ses campagnes n'ont d'ailleurs trouvé aucun écho à Lausanne.

L'élection des candidats (cardinaux) aura lieu demain, dimanche, 18 novembre. A la majorité absolue. Le bloc national présente une liste commune de onze noms comprenant six radicaux et cinq libéraux. Il reste quatre places à disposition des autres partis politiques. Les catholiques ont appris avec satisfaction que l'assemblée radicale avait décidé de porter la candidature de M. Maxime Raymond. Il est incontestable qu'aucun choix ne pouvait être plus judicieux. M. Maxime Raymond est le représentant le mieux qualifié des catholiques lausannois pour occuper un siège à l'Hôtel-de-Ville. C'est dire que nous irons au scrutin avec entraînement — ce que nous avons fait il y a huit jours déjà — et contribuerons au triomphe des candidats bourgeois, qui serait assuré, s'il ne fallait compter sur une participation moins forte que dimanche dernier. Les socialistes maintiennent mieux que les autres partis leurs troupes en haleine. Leur ardeur ne s'émousse jamais.

En portant M. Maxime Raymond sur sa liste, le parti radical fait honneur à son sens d'équité et de tolérance. Du reste, les rapports entre ses magistrats et la communauté catholique n'ont cessé d'être des plus courtois. Nous lui savons gré, en outre, de nous permettre de témoigner à M. Maxime Raymond la grande estime et la vive reconnaissance que nous avons à son égard. Ce sentiment est partagé unanimement par les catholiques lausannois, ce qui est un gage de succès.

A. J. R.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 15 novembre
Communiqué français du 16 novembre, à 3 h. de l'après-midi:
En Belgique, les Allemands ont tenté d'enlever un de nos points d'appui au nord de Wedhoek. L'attaque a échoué complètement et a valu des pertes sensibles à l'ennemi. Nuit calme sur le reste du front, sauf sur la rive droite de la Meuse, où la lutte d'artillerie se maintient très vive. Des avions allemands ont bombardé la région au sud de Nancy; il n'y a aucune victime.

Communiqué anglais du 16 novembre, à 3 h. de l'après-midi:
Un coup de main a été exécuté avec succès la nuit dernière au nord-est de Sampoor, par les troupes du Worcestershire. Une reconnaissance ennemie qui tentait d'aborder nos lignes a été repoussée, au nord de Poelcapelle. Aucun autre événement important à signaler.

Communiqué allemand du 16 novembre:
Combat de feu intensifié de bon matin dans la zone de combat des Flandres, le long de l'Allette et sur la rive orientale de la Meuse. Des détachements français, pénétrant dans le brouillard matinal, au delà de l'Allette, dans notre ligne de postes, ont été refoulés par une contre-attaque. Au cours de la journée, l'activité de combat a été faible dans toutes les armées. Dans la soirée, elle s'est ralentie près de Dixmude et au sud de Saint-Quentin.

Journée du 16 novembre
Communiqué français du 16 novembre, à 11 h. du soir:
Lutte d'artillerie active sur notre front de Belgique, en Champagne, dans la région du Téton, ainsi que sur la rive droite de la Meuse. En Alsace Bonfol, 16 novembre. La canonnade est très violente sur tout le front, en Haute-Alsace, particulièrement dans les secteurs de Seppois-Biscl et Dannemarie-Altkirch. On annonce, de source allemande, que Altkirch et Carspach ont été réduits en ruines par l'artillerie française. Ferrette et les villages voisins seraient détruits en partie.

FRONT AUSTRO-ITALIEN
Communiqué italien du 16 novembre:
Sur le front des montagnes, du plateau d'Asiago au Piave, les combats se sont développés et ont continué hier. L'adversaire a tenu nos positions sous un feu intense et a prononcé de violentes attaques. Nos troupes, soutenues par l'artillerie, ont résisté partout avec une grande bravoure et ont contre-attaqué avec ardeur, infligeant des pertes à l'ennemi et lui capturant des prisonniers. Toutes les positions sont restées en notre possession. Aux parages de San Marino, dans le val Brenta, des détachements de l'adversaire ont été rejetés avec de grandes pertes. Au Monte Prassolan, le détachement qui s'était replié du Monte Roncone, ayant reçu des renforts, a contre-attaqué et repoussé l'adversaire, qui l'avait pressé pendant le repli. Au Monte Cornella, la brigade de Côme, avec une belle tenue et un admirable élan, a résisté victorieusement au formidable effort ennemi, qui a duré de l'après-midi jusqu'à minuit. Des concentrations de troupes ennemies au nord d'Asiago et dans le bois de Gallio, ont été bombardées par nos avions. Dans la plaine, d'intenses actions d'artillerie ont continué à travers le Piave.

Communiqué autrichien du 16 novembre:
Dans le delta du Piave, devant les lagunes situées devant Venise, les détachements de honveds, procédant à un tenace travail de débâtellement, ont pris du terrain à l'ennemi et ramené plus de 1000 prisonniers. Dans la vallée de la Brenta, les troupes austro-hongroises se sont emparées de la localité de Cisonon et des hauteurs s'élevant des deux côtés de cette localité. Au nord-est d'Asiago également, les Italiens ont de nouveau perdu quelques positions de montagne obstinément défendues.

Communiqué autrichien du 16 novembre, au soir:
Nouvel progrès à l'est de la Brenta. Pays Inondé. New-York, 16 novembre. Le correspondant de l'*Associated Press* télégraphie, le 15: Les ingénieurs militaires italiens ont ouvert

les écluses du Piave et de l'ancien Piave. L'inondation a été provoquée à l'endroit où l'ennemi avait réussi à franchir le Piave. La région inondée forme maintenant un grand triangle, dont chaque côté a environ 12 milles. L'ennemi a été rejeté en arrière; mais il a tenu l'intérieur de ce triangle jusqu'à ce que les dignes des deux rivières aient permis aux eaux de se répandre dans la plaine au-dessous.

Le nouveau ministère français

Paris, 16 novembre. Le ministère est ainsi composé: Présidence du conseil et guerre: M. Clémenceau. Justice: M. Nail. Affaires étrangères: M. Pichon. Intérieur: M. Pams. Finances: M. Klötz. Marine: M. Georges Leygues. Commerce: M. Clémentel. Travaux publics: M. Clavelle. Armement: M. Loucheur. Instruction: M. Lafferre. Colonies: M. Henry Simon. Ravitaillement: M. Victor Boret. Blocus: M. Jonnard. Travail: M. Colliart. M. Jeanneney est nommé sous-secrétaire à la présidence du conseil; M. Albert Favre, sous-secrétaire à l'intérieur. Le titulaire du ministère de l'agriculture et les autres sous-secrétaires seront désignés dans la soirée.

Paris, 17 novembre.

(Havas.) — Le Temps, commentant la combinaison Clémenceau, écrit: « On attend du ministère que Clémenceau s'occupe de constituer qu'il s'entoure d'hommes politiques résolus à appliquer le programme d'union et d'action nationale, qu'il sollicite le concours de compétences techniques du commerce et de l'industrie, qui représentent les forces économiques et sont des gages de succès militaires. »

Ces là mêmes qui le combattent d'abord seront obligés ou de se maintenir dans une hostilité hargneuse, sans force ni résultat, ou de se rallier à cette politique de guerre qu'ils avaient eux-mêmes préconisée.

Les Débats disent:

« Clémenceau a reçu et a accepté aussitôt la mission de former le ministère. »

« Il n'a pas hésité et a dédaigné les rites habituels. Il n'a pas même demandé de détails d'usage pour consulter ses amis. »

« Sa manière n'est pas, en effet, de tâtonner, de baliser, de louvoyer et de s'acharner à solliciter les concours qui se dérobent. Sa coquetterie est d'avoir la volonté et la décision, de ne craindre ni les coups ni la responsabilité. Il a accepté. »

« Il est probable que, ayant accepté, il abandonnera, parce qu'il ne reculera pas devant les épouvantails à moineaux parlementaires. »

« Sa prétention est d'être de ces économistes qui ne vont pas à Camossa, et qui aiment mieux aller à leurs affaires comme si rien n'était. »

Paris, 17 novembre.

(Havas.) — M. Clémentel, qui conserve le portefeuille du commerce et de l'industrie, est également chargé des postes, télégraphes, transports maritimes et marine marchande.

Paris, 17 novembre.

(Havas.) — M. Clémenceau aurait l'intention de supprimer la censure politique. Il maintiendrait les censure militaire et diplomatique et indiquerait chaque jour à la presse les informations interdites nuisibles à la défense nationale.

Les infractions comporteraient des sanctions passibles du Conseil de guerre. Les affaires de trahison seraient dévolues à la juridiction militaire, pour unifier et accélérer la répression.

Les événements en Russie

Londres, 16 novembre.

(Reuter.) — Les dernières nouvelles de Russie sont parvenues de l'ambassadeur Buchanan sous la forme d'un télégramme daté du 13, portant simplement ces mots: « Tout va bien. » Un autre télégramme reçu hier dit qu'un certain

nombre d'escarmouches ont eu lieu à Pétrograd. La ville est sous le contrôle des bolchévicks, qui n'ont pas de chefs. Les téléphones et les télégraphes ont été démolis. La dépêche annonçant également que Kerensky avançait avec des cosaques. La question des vivres est sérieuse à Pétrograd.

Stockholm, 16 novembre.

(Havas.) — Un télégramme de Haparanda dit que tout travail a cessé en Finlande. Aucun télégramme n'est expédié. Aucun train ne marche. Les ouvriers sont en partie armés.

Echos de partout

LES ENIGMES DE TURMEL

Le député radical socialiste Turmel n'a jamais voulu dire de quelle source provenaient les billets de mille francs suisses qu'il faisait passer dans son pays.

Depuis qu'il habite une cellule de la prison de la Santé, à Paris, il a trouvé le moyen de se draper dans un mystère nouveau, surexcitant la curiosité de tous ceux qui l'entourent.

Turmél refuse avec énergie de se dévêtir pour se coucher. Il se jette entièrement habillé sur son lit et passe ainsi chaque nuit. Pas une fois, depuis que le juge d'instruction, M. Gilbert, lui a délivré un mandat de logement pour la prison de la Santé, il ne s'est déshabillé et couché, selon l'usage, entre deux draps, dans son lit.

Pourquoi Turmel procède-t-il de la sorte? Aux questions qui lui sont posées à ce sujet, il répond, avec un sourire satisfait: « Je vous répondrai comme je le fais à M. le juge Gilbert: c'est à vous à trouver et non à moi à vous renseigner. Cherchez! »

Le directeur, le médecin et les gardiens de la prison cherchent.

A L'OPÉRA COMIQUE

Du Cri de Paris: Le nouveau jeu des entr'actes au foyer des artistes consiste à prononcer avec volubilité et plusieurs fois de suite, sans balbutier, les noms de trois des principales artistes de la maison: Chenal, Clavel, Chazel.

C'est facile et l'on y arrivait avec quelques accidents comiques. Mais voici surgir un quatrième nom qui complique singulièrement le jeu. Et tout l'Opéra-Comique répète, dans une confusion des langues inexprimable: Chenal, Chazel, Chavel!

Mlle Chazel, — qui prend des leçons de chant de Mlle Davelli, — serait-elle donc sur le point de lâcher la grande couture et d'entrer à l'Opéra-Comique?

Confédération

Emission de timbres de bienfaisance

L'œuvre suisse « Pour la jeunesse » (Pro Juventute) qui, comme on le sait, voue son activité au bien-être de la jeunesse de notre pays, mettra de nouveau en vente, au mois de décembre prochain, trois timbres de bienfaisance. Cette vente se fera avec l'assentiment et la collaboration de l'Administration des postes; les timbres de bienfaisance « Pour la jeunesse » auront le caractère de véritables estampilles postales d'affranchissement. Il y aura: un timbre à 3 centimes (prix de vente 5 cent.); vignette: fillette valaisanne; un timbre à 5 cent. (prix de vente 10 cent.); vignette: fillette d'Unterwald; un timbre à 10 cent. (prix de vente 15 cent.); vignette: femme tessinoise.

Le bénéfice restant, après déduction du montant de la taxe d'affranchissement, sera affecté à la protection des mères et des nourrissons.

La vente des timbres de bienfaisance par des offices de poste durera 1 mois, soit du 1er décembre prochain, au matin, jusqu'à la fermeture des guichets, le 31 décembre. Il est absolument interdit de commencer la vente avant le 1er décembre.

La validité des timbres de bienfaisance est limitée: pour le service postal, à la période du 1er décembre 1917 au 30 avril 1918 inclusivement, donc à 5 mois.

Il s'agit ici de timbres du service intérieur suisse, dont la validité peut être contestée dans

le service international à teneur des dispositions de la Convention postale universelle. Cependant, les timbres de bienfaisance « Pro Juventute » seront considérés comme valables par les Administrations des postes du Danemark, de la Hongrie, de l'Italie et du Portugal.

La presse à « affaires »

On prétend que le papier manque. Cela doit être une erreur. S'il était rare autant qu'on dit, comment pourrait-on consacrer autant de feuilles de papier de journal et tant de rames de papier d'affiches à lancer dans notre public cette terrifiante histoire du « danger couru par la Suisse et relative à la vente de plans de fortifications à une puissance étrangère dans le seul but d'envaloir notre pays... » Ainsi s'exprime la feuille que vous savez, en un style auquel l'indignation ne donne pas des ailes.

Certes, la Suisse est au centre d'un concours effroyable de périls. Depuis un mois, notre situation internationale, déjà plus que précaire, s'est aggravée jour après jour. La défaite italienne étend la guerre autour de notre frontière et pèse sur nous comme une angoisse nouvelle. La défection imminente et pratiquement réalisée de l'armée russe augmentera l'activité prochaine des fronts dont notre territoire interrompt la ligne. Nous connaissons des gens réfléchis et dont le sentiment compte qui, du jour où les sectaires de Lénine ont pris l'ombre du pouvoir et proposé ouvertement la paix, ont prédit que la Suisse ne resterait pas intacte au milieu du bouleversement formidable qui menace par contre-coup le théâtre occidental de la lutte.

Nous ne pouvons rien pour prévenir ces dangers; nous ne pouvons agir que sur nous-mêmes, puisque toute initiative internationale, politique ou belliqueuse, est contraire à notre parole ou à notre intérêt; nous ne pouvons que nous raidir, affermir notre armée, tremper notre cœur et prier Dieu de nous épargner l'épreuve suprême et mortelle.

Le calme et la fermeté doivent remplacer en nous l'optimisme désormais impossible. C'est à cette heure, cependant, que des étrangers, profitant de la trop large liberté que nous leur laissons, exploitent au profit des feuilles équivoques qu'ils ont lancées, la nervosité publique et le goût malsain du scandale.

Ce n'est pas pour le salut de notre patrie que le grand quotidien fondé récemment à Genève met en scène la criminelle bande d'espions qui aurait vendu à une puissance étrangère les plans de nos fortifications de campagne. Un de ces Suisses, nous apprend l'écrivain au style international, « s'était procuré les plans des positions et les indications, très détaillées concernant la longueur, la hauteur, la largeur des tranchées et des abris, la distance les séparant, etc. »

Le fin procédé imaginé par l'organe tapageur pour tenir en haleine jusqu'au bout la curiosité indignée de ses lecteurs, consiste à ne pas leur dire le nom de la nation qui a soudoyé la bande d'espions et qui leur aurait demandé le relevé des fortifications du Jura. Le public romand, dont ces messieurs de Paris-Genève connaissent le sentiment et la prévention, n'hésite pas. L'affaire d'espionnage, amplifiée par sa grosse trompette, et qui n'est probablement ni plus ni moins grave que vingt autres, était au profit de la France. Des renseignements publiés il y a quelque temps, et que le public a oubliés parce qu'aucun journal ne les avait commentés tapageusement, ne laissent aucun doute à ce sujet.

Affiches au pilier public, annonçant le scandale en termes ambigus, publication des « révélations » suspendue par des jours de silence, gros de mystère. Cette exploitation de l'inquiétude publique, cette spéculation sur nos instincts les plus faibles, est intolérable. Nous ne savons si l'autorité de police jugera bon d'intervenir. Il faut que les éléments sains de la population nationale fassent eux-mêmes la police de l'opinion et que de pareilles campagnes de scandale soient désormais rendues impossibles par le mépris général.

P. K.

L'abus de confiance Schœller

Le Journal de Genève écrit à propos de cette affaire:

« Au début de la guerre, le trouble apporté dans les communications postales internationales a engagé tous les pays à se montrer très larges dans l'utilisation des valises diplomatiques pour des opérations particulières. Il s'agissait uniquement de rendre service à des nationaux dans l'embarras et l'on ne contrôlait que très peu les assertions des requérants. En juillet 1915, notamment, on se trouvait encore dans ce domaine en pleine période d'improvisation: ce n'est que peu à peu que certaines expériences ont obligé le Département politique à exercer un contrôle de plus en plus sévère. »

Il en a été exactement de même dans d'autres domaines, par exemple dans le choix des courriers, qui, au début de la guerre, étaient très souvent de simples particuliers qui offraient leurs services. Petit à petit, on a été amené par l'expérience à ne plus utiliser que des courriers professionnels, dont les services ne donnent plus lieu aujourd'hui à aucune plainte.

Concernant l'utilisation des valises diplomatiques, la sévérité a été depuis 1915 en s'accroissant pour ainsi dire chaque trimestre. Dans le courant de l'été dernier encore on a été amené à aggraver ces mesures. Aujourd'hui, tout ce qui passe par la valise diplomatique est rigoureusement contrôlé et on n'y admet aucun envoi particulier.

La répétition de faits semblables serait à l'heure actuelle complètement inmissible.

La Revue de Lausanne écrit:

« La violation de la neutralité suisse commise dans cette affaire est tellement manifeste qu'elle ne peut rester impunie. On ne peut faire un reproche au Conseil fédéral d'avoir facilité la transmission à Paris de valeurs dont il ne pouvait deviner la destination dernière. Jusqu'à présent, il ne s'est rien passé qui pût ébranler la confiance dont le grand industriel, maintenant compromis, jouissait dans le monde des affaires suisses. Mais, aujourd'hui, le Conseil fédéral doit agir avec les moyens dont il dispose contre l'homme qui a abusé de sa confiance et qui nous a mis de nouveau sur le dos une affaire compromettant nos bons rapports avec une puissance voisine et amie et nous faisant ainsi le plus grand tort. »

GRAND CONSEIL VALAISAN

Sion, le 16 novembre.

Le budget du Département des Travaux publics et du Département forestier ont été votés ce matin. M. Escher (Brigue) a demandé que les cantonniers de la route du Simplon fussent mieux rétribués et que le mode de paiement en nature (vin), pratiqué actuellement, soit supprimé. M. Alex. Seiler a demandé que la route de la Furka fût déblayée en hiver. M. Rama (Saxon) a demandé que les travaux de dessèchement de la plaine du Rhône à Saillon fussent poussés plus activement.

CANTONS

BERNE

La succession de M. Locher. — Un correspondant du Journal du Jura, organe libéral de Bienne, dit que l'on a songé, dans les milieux gouvernementaux, à offrir le siège de conseiller d'Etat, vacant par la mort de M. Locher, à M. de conseiller national Choquard, prêt de Porrentruy.

† M. l'abbé Piquerez. — Le 14 novembre est décédé, à Charmoille, à l'âge de 83 ans, M. l'abbé A. Piquerez, l'un des doyens du clergé jurassien. Il avait exercé le ministère successivement à Moutier, Bressaucourt et Charmoille. Les quarante-deux ans passés dans cette paroisse ont été un apostolat continu, marqué par le dévouement le plus absolu, la charité la plus parfaite envers ses ouailles.

VALAIS

Collèges valaisans. — Le collège de Saint-Maurice compte pour la nouvelle année 250 élèves, celui de Sion, 151 avec l'École industrielle, et celui de Biège, 150.

Dans le clergé. — A Saas-Balen, vient de mourir, dans sa 81^{me} année, M. l'abbé Joseph-Antoine Ruppen. Après un long et fructueux ministère dans le Haut-Valais, il avait pris une demi-retraite, en acceptant le poste de recteur de Tamatten. C'était un prêtre pieux et modeste.

La Suisse et la guerre

A la frontière italo-suisse

Le Bund est informé de Lugano que l'on a observé, au col de San Lucio, au haut du val Colla et sur le lac Maggiore, des soldats français et anglais, tout le long de la frontière.

La saisie d'un factum

La feuille Le Document, qui a été saisie à Genève, est rédigée par M. Froidevaux, ex-directeur du Petit Jurassien. La confiscation a été motivée par un article outrageant pour l'empereur allemand.

Affaire d'espionnage

La justice militaire instruit à Berne une affaire d'espionnage dans laquelle sont impliqués un grand nombre de personnes: un ancien écuyer du dépôt de la remonte fédérale de Berne, le vagonnier Kortschof, employé du bureau du commissariat des guerres puis du bureau d'importation du détail de boucherie; un ex-maître d'école jurassien, du nom de Kästli, qui s'est suicidé en prison; un chef portier de Bernhof, Paul Verney; un coiffeur, du nom de Dangé, etc. Cette bande aurait fourni à un bureau d'espionnage étranger des renseignements sur les ouvrages militaires du Jura.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION DE NOVEMBRE 1917

Séance du 16 novembre

Présidence de M. Liechti

La séance est ouverte à 9 h. 1/2.

SUBSIDES AUX COMMUNES

Le Grand Conseil aborde la discussion du rapport sur les subsides aux communes. Rapporteur: M. Paul Joly.

Le Grand Conseil vote un subsidé de 1140 fr. à la commune du Haut-Vully, pour l'exhaussement de la jettée de Mottier et la réparation du débarcadère. Le compte détaillé de ces travaux s'élève à 2856 fr. 35.

Il alloue à la commune de Cerniat un subsidé de 694 fr. pour réfection de la route communale Pomi du Javoroz-La Valsainte, au lieu dit « Les Bellays ». Le compte total des dépenses s'élève à 1735 fr. 40.

Un crédit de 100,000 fr. est voté pour la réparation des dégâts causés aux routes cantonales du Lac Noir et du Schwefelberg par les orages des 9 et 10 juin 1917.

M. Bianchiard remercie le directeur des Travaux publics pour la diligence avec laquelle il a fait procéder à la réparation des dégâts. Il croit qu'il y aurait lieu de procéder à des reboisements.

M. Liechti souligne l'importance du reboisement comme moyen de protection contre l'action des eaux.

M. Denninger déclare qu'il a été appelé avec M. l'ingénieur Techtermann pour taxer les dégâts. Il estime qu'il y aurait lieu d'effectuer des travaux d'endiguement avant de procéder au reboisement.

M. Bartsch demande si la convention entre les Etats de Berne et de Fribourg, au sujet de la reconstruction du pont sur la Singine froide, sera soumise au Grand Conseil.

M. Guand, commissaire du gouvernement, ne croit pas qu'il y ait lieu de saisir le Grand Conseil de cette convention.

M. Vonderweid, conseiller d'Etat, donne des explications au sujet des travaux de reboisement.

Feuilleton de la LIBERTE

L'inutile sacrifice

PAR TRILBY

Marceline se rappelait encore la sortie de l'église, la fierté avec laquelle Mme Russard, la mère aux yeux de tous, s'était enjambée du bras de ce garçonnet, si gentil dans ses habits de fête. Elle, de loin, au milieu des mendiantes et des mendiants, regardait partir ce groupe, souffrant tellement qu'elle avait été tentée de crier: — C'est mon enfant, entendez-vous, et ce n'est pas de votre!

La crainte du scandale seulement avait arrêté ses pas, fermé sa bouche, fait baisser ses bras qui se tendaient désespérément vers Paul. Et lui, insouciant, joyeux, il était un personnage, ce jour-là, passa près d'elle, sa mère, sans même l'apercevoir. Brisée par la douleur, la pauvre femme était rentrée bien malade. Il y a des souffrances que le corps ne peut pas supporter. Et cela avait été des jours et des jours de maladie, une fièvre cérébrale l'avait conduite tout près de la mort. Mais sa robuste constitution avait résisté et la convalescence enfin était venue!

Comme elle se rappelait bien, ce soir, les jours qui avaient suivi! Elle revoit, comme si elle y était encore, la grande salle de l'hôpital. Avec quelle impatience, elle attendait les jeudis et les dimanches, jours de visites. Ces jours-là,

pendant des heures et des heures, ses yeux ne quittaient pas la porte d'entrée, car elle espérait toujours qu'on lui amènerait Paul ou que Mme Russard viendrait prendre de ses nouvelles. Mais, jamais ils ne venaient; ces gens, très bons pourtant, craignaient pour eux et pour leurs enfants les maladies, et de seul mot d'hôpital leur faisait peur. Ils se renseignaient chez le concierge, s'intéressant à cette femme qui leur avait donné tant de preuves de dévouement, mais même pour elle, ils n'avaient pu surmonter leur effroi.

Un jeudi où elle avait attendu en vain, affreusement déçue, elle avait cessé de regarder vers la porte, mais tout à coup il lui sembla entendre des petits pas. Son émotion fut si grande qu'elle ne put se retourner, pourtant les pas se rapprochaient, s'arrêtaient, deux petits bras l'enlaçaient et une voix douce disait à l'oreille: — Maman, ma petite maman, tu n'es plus malade!

Brusquement, Marceline s'était retournée, c'était l'enfant des Russard que son mensonge avait fait sien, qui lui disait des choses tendres. Une rage s'empara d'elle. Pourquoi celui-là était-il venu, quand l'autre, l'autre pour qui elle avait tout sacrifié, ne lui avait pas même écrit quelques lignes!

D'un geste qu'elle ne put retenir, elle le repoussa et d'une voix dure cria ce dit innocent: — Va-t'en! Qu'es-tu venu faire ici?

Mais tout de suite elle eut horreur de ces cris, elle les regretta. La petite figure était devenue toute blanche et les yeux s'étaient emplis de larmes. Un sentiment fait de pitié lui fit tendre les bras à ce petit, qui avait l'air d'avoir de la peine. Mais lui n'avait pas répondu à cet appel et Marceline, étonnée, avait laissé retomber ses

bras et tous deux s'étaient parlé comme des étrangers.

Elle, pour dire quelque chose, avait demandé des nouvelles de la directrice de la pension où l'enfant était. Froissé, affreusement triste, le petit s'était levé et, d'une voix pleine de larmes, avait dit: — Maintenant, maman, que je t'ai vue, je vais m'en aller.

Elle n'avait pas fait un geste pour le retenir, elle ne pouvait pas être maternelle avec cet enfant-là.

Il était parti et Marceline avait eu l'impression ce jour-là que son enfant souffrait. Depuis, ce malentendu avait persisté. Le petit garçon avait fait son chemin d'une intelligence loyenne, mais très travailleur, à dix-huit ans il gagnait déjà sa vie; il était chez un peintre décorateur où lui promettaient, s'il continuait à travailler ainsi, un brillant avenir. Lui n'avait qu'un but, gagner assez d'argent pour que sa mère quittât les Russard; il ne voulait plus qu'elle restât en service.

Depuis longtemps Marceline avait senti ce désir; toujours elle avait feint de ne pas le comprendre; mais à sa dernière visite, le jeune homme avait été plus pressant que de coutume; heureusement Lucette était venue interrompre leur conversation.

Tout à coup, Marceline tressaillit, un éclair traversa le ciel qui s'était obscurci depuis quelques instants. Un coup de tonnerre d'une force inouïe suivit, puis de grosses gouttes commencent à tomber.

— L'orage! dit Marceline presque tout haut. Et le petit qui est dehors!

Elle ferma précipitamment la fenêtre et chercha les allumettes afin d'allumer la lampe. Cela fait, elle regarda l'heure et s'aperçut qu'il était deux heures. Était-ce possible? Était-elle restée si longtemps à penser là, près de cette fenêtre?

Au même instant, l'horloge de Saint-Roch sonna. Elle ne douta plus. Mais alors, Paul qui avait promis d'être là à minuit et qui n'était pas encore rentré! Et cet orage, cette averse! Pourquoi qu'il fût à l'abri! En sortant de ces théâtres malsains, on attrape facilement du mal! Mon Dieu! s'il allait prendre quelque maladie, de ces maladies qui s'abattaient sur les très jeunes et qui ne pardonnent pas!

D'un geste brusque, elle ouvrit la fenêtre, elle voulait regarder si elle l'apercevait. Debors il faisait noir, l'orage éclatait violent et terrible. Le vent soufflait avec rage et la pluie tombait. Marceline s'avança sur le balcon. Sans souci des éclairs qui la faisaient trembler, de la pluie qui la trempait, elle resta là immobile, espérant que chaque voiture qui venait lui ramènerait son enfant. L'orage s'éloigna, le vent se calma, la pluie s'arrêta et une petite verdure se montra très loin, derrière les arbres du jardin des Tuileries.

C'était Lucette, Marceline avait effroyé la regarda. C'était le soleil qui apparaissait; le jour venait, et son fils n'était pas rentré. Sûrement quelque malheur lui était arrivé. Oh était-il? Malgré elle, Marceline se rappelait les nuits où elle avait attendu Jean-Louis, son mari, le père de Paul. En avait-elle déjà passé de ces nuits-là!

Affolée, décidée à aller chez l'amé de Paul, elle descendit, telle qu'elle était, dans la rue. Il faisait à peine jour, pas une voiture ne se montrait, personne ne passait. Paris lui parut sinistre, propice à tous les crimes. Son imagina-

tion surexcitée lui montrait son fils attaqué par des voleurs et blessé, peut-être mortellement. Tout à coup, devant elle, longeaient les murs, chantant à tue-tête, faisant de grands gestes irrraisonnables, un homme venait.

— Un ivrogne... pensa-t-elle. Mais une angoisse affreuse l'étreignit, cet inconscient, ce pantin, c'était son fils. Le chapeau de travers, les habits mouillés et frêpes, la chemise sale, il marchait, s'appuyant aux murs et s'arrêtant de temps en temps, pour crier une injure à quelque être imaginaire. Il employait des mots grossiers, il avait des gestes trévaux, il ne faisait pas pitié, mais horreur!

Tout à coup il aperçut Marceline, il ne la reconnut pas et, la prenant pour une femme quelconque, il l'interpella. Tout chancelant, tout branlant, il s'approcha de sa mère. Elle eut un cri d'horreur et sa main se leva pour chasser son fils. Mais en voyant cette figure avinée, ces yeux que l'alcool rendait démentis, elle se souvint du passé. Jean-Louis revivait dans son enfant!

Son bras retomba sans force et, sans rien dire, elle repoussa le jeune homme. Lui, ne comprenant pas, ayant changé d'idée, reprit son chemin tout en chantant.

Et Marceline, secouée par de gros sanglots, le suivit.

(A suivre.)

TORO Giravagna & C^{ie} GENÈVE le meilleur vermouth

DERNIÈRE HEURE

L'offensive austro-allemande en Italie

Rome, 17 novembre.
 (Stefani.) — Pendant le repliement de notre front, les garnisons de marine, à l'aile droite de l'armée, ont tenu avec une solide discipline leurs positions avancées côtières, jusqu'à ce que le mouvement fut couvert.

Après avoir accompli cette mission, ces garnisons se retirèrent avec un ordre parfait, malgré la pression ennemie et les conditions très défavorables de la mer, et sauvèrent le précieux matériel de guerre qui leur était confié et qui, déjà maintenant, fait face à l'ennemi dans de nouvelles positions.

Le 13 novembre, quelques tentatives de l'ennemi de s'infiltrer en aval de Redefoli ont été catégoriquement repoussées par des marins. Un détachement de ceux-ci réussit à encercler un groupe de troupes d'assaut ennemies qui avaient dépassé la ligne de tranchées, les tuant en partie et capturant les autres.

Le 14 au matin, cinq torpilleurs ennemis se présentèrent devant Piave, dans le but de battre nos lignes du Piave inférieur; mais ils ont été repoussés sans pouvoir atteindre leur but, par le feu des batteries côtières de marine et contre-attaqués par nos hydro-avions, qui effectuèrent ces jours, sans interruption, un service précieux de reconnaissance, de réglage de firs et d'attaques à faible hauteur contre les troupes ennemies, bombardant aussi fréquemment les embarcations sur lesquelles les ennemis cherchaient à franchir le Piave, et soutenant de nombreux combats aériens.

L'activité de nos navires légers est également intense.

Paris, 17 novembre.
 (Havas.) — Les nouvelles du front italien sont moins inquiétantes.

L'avance de l'ennemi à son aile droite, dans les régions montagneuses, depuis le plateau d'Asiago jusqu'au Piave, se heurte à des obstacles que les Austro-Allemands doivent être très étonnés de rencontrer.

Ils ont annoncé, en effet, que l'armée italienne avait subi une défaite absolue. Or, aujourd'hui, ils doivent constater, dans leurs communiqués, que les Italiens défendent avec acharnement leurs positions dans les montagnes.

La pointe la plus avancée de l'ennemi est à Cismon, devant Primolano.

Les Impériaux ne précisent pas les positions qu'ils occupent dans le delta du Piave. Cependant, ils affirment avoir remporté quelques succès.

En somme, encore rien de décisif en aucun point du front italien, qui semble pouvoir se stabiliser, en attendant notre contre-offensive.

Sur le front occidental

Paris, 17 novembre.
 (Havas.) — Sur notre front, nous n'avons encore commencé aucune action importante.

Nous n'avons à enregistrer que l'échec d'une attaque allemande en Belgique, où nos ennemis sont toujours très nerveux.

Duét d'artillerie sur divers autres points du front, en Champagne et sur la rive droite de la Meuse.

Sur le front anglais, c'est encore toujours dans les Flandres que la situation reste intéressante.

Les Allemands paraissent être dans l'obligation absolue de reprendre les positions qu'ils ont perdues ou de se replier sur une nouvelle ligne de défense.

L'aviation anglaise

Londres, 17 novembre.
 (Havas.) — La Chambre des communes a passé à la discussion, en troisième lecture, du projet de loi réunissant tous les services de l'aviation sous un contrôle unique.

Londres, 17 novembre.
 (Officiel.) — Le service d'aviation naval, dans les dernières opérations aériennes contre Gallipoli et Constantinople, a été aidé par une unité navale grecque et, pendant cinq nuits, les incursions exécutées ont donné quelques résultats très satisfaisants.

La péninsule de Gallipoli a été bombardée de jour et de nuit.

Les objectifs comprenaient des entrepôts aéro-dromes, la base d'aviation navale de Nazara et un campement près de Boulair.

A Constantinople, malgré un violent feu de défense, nos avions sont descendus jusqu'à 1800 pieds au-dessus de la mer, afin d'atteindre le navire de guerre allemand *Geben*.

La première bordée de bombes manqua de navire, mais frappa quelques sous-marins et contre-torpilleurs.

La deuxième bordée atteignit le *Geben* un peu en avant de son milieu, provoquant une forte explosion et un grand incendie.

Nos avions ont bombardé ensuite un grand vapeur, qui serait le siège du quartier général allemand à Constantinople.

Les bombes atteignirent deux fois en plein l'arrière du navire.

Nous avons atteint ensuite par deux fois le bâtiment central du ministère de la guerre.

Mort du peintre Horovitz

Vienne, 17 novembre.
 (B. C. V.) — Le célèbre peintre Léopold Horovitz est mort hier, vendredi, à 80 ans.

SUISSE

Les déordres à Zurich

Zurich, 17 novembre.

De nouvelles scènes de désordre se sont produites, hier soir, vendredi, à Zurich, où le pacifiste Diétwyler avait convoqué ses partisans

1^{er} concert d'abonnement

Le premier concert d'abonnement qui aura lieu demain dimanche, 18 novembre, s'annonce comme devant obtenir le plus grand succès.

Le programme réunit les noms des grands maîtres : César Franck, Vincent d'Indy, Handel, et l'école moderne est représentée par Fauré, de Séverac, Bordes, Albeniz, etc.

Nous entendrons pour la première fois à Fribourg « le Poème des montagnes » pour piano, de Vincent d'Indy, œuvre du plus haut intérêt, dont M^{lle} Selva sait rendre toute la beauté et qui sera pour nous une révélation d'art.

M^{lle} Selva nous donnera encore l'admirable « Prétende-Choral et Figue » de C. Franck, qui s'impose par la splendeur de sa composition et la noblesse de son inspiration. Enfin, M^{lle} Selva nous charmera en interprétant la 5^{ème} Marcarolle, de Fauré, « En Tarente » (extraît de Cardan) de Déodat de Séverac et « Triana » (extraît d'Albeniz), composé par M^{lle} Selva, par le maître catalan.

M. Octave Maus, le critique d'art si autorisé, président de la Société des artistes belges, consacra à la grande pianiste, dans la *Gazette de Lausanne*, un article des plus élogieux; il ne craint pas de lui décerner l'épithète d'« artiste exceptionnelle » et de dire que « nul n'interprète mieux qu'elle ces maîtres, dont elle exprime le génie dans ses intentions les plus secrètes et les plus subtiles avec une admirable compréhension et un sentiment profond ».

M. Albert Valmond nous fera apprécier sa belle voix de basse et son interprétation artistique, dans les airs de Handel, Fauré, Bordes, Franck, etc.

Le Comité des concerts d'abonnement espère que ce premier concert de la saison d'hiver réunira tous les suffrages et qu'il sera l'heureux prétexte de ceux qui suivront et qui ne lui céderont en rien comme valeur artistique et comme intérêt musical.

Le concert commencera à 8 h. $\frac{1}{2}$ exactement et la salle sera chauffée. Les cartes d'abonnement et les billets pour un seul concert seront en vente dimanche, à l'entrée de la salle.

Foire de Romont

On nous écrit :

La foire de Romont du 13 novembre a été bonne. Les marchands y étaient nombreux et les transactions y furent animées. Une baisse sensible a été enregistrée sur le gros et sur le menu bétail.

On a compté à la foire 373 grosses pièces de bétail bovin, 40 chevaux, 39 moutons, 12 chèvres, 4 veaux et 312 porcs.

La gare a expédié 41 wagons, avec 216 têtes de bétail.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société Alexandra. — Demain, dimanche, à 8 h., soirée familiale : orchestre, chants, monologues et tombola organisée au profit de sa caisse d'épargne, en son local, au sous-sol du Palais de Justice. Invitation cordiale, entrée libre.

Deutscher geschichtsforschender Verein des Kl. Freiburg. — Ordentliche Herbstversammlung, Donnerstag, den 22. November, nächstmittags 2 Uhr, in der Schmiedenzunft, Freiburg. Traktanden : 1. Vortrag von Herrn Dr. G. Schürer, Universitätsprofessor in Freiburg; 2. Eine Freiburger Handschrift der Papschronik des Bernhard Gui; 3. Geschäftliches. Mitglieder und Freunde des Vereins sind zu zahlreicher Beteiligung eingeladen.

Musique « La Concordia ». — Demain, dimanche, soirée familiale-toi, à 8 heures précises, dans la salle du Cercle social, Grand'rue, 13. Messieurs les membres avec leurs familles et les amis de la société sont cordialement invités.

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Demain, dimanche, à 10 h. $\frac{1}{2}$ du matin, répétition avec l'orchestre, au local.

Fédération ouvrière. — Ce soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$, comité et commission de l'Arbre de Noël.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

Saint-Nicolas : 5 h. $\frac{1}{2}$, 6 h., 6 h. $\frac{1}{2}$ et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire. — 11 h. $\frac{1}{2}$, messe basse, sermon. — 1 h. $\frac{1}{2}$, vêpres des enfants, bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 h. $\frac{1}{2}$, chapelet.

Saint-Jean : 6 h. $\frac{1}{2}$, messe basse, communion générale du patronage Sainte-Agnès. — 8 h., messe des enfants, instruction, chants. — 9 h., grand-messe et sermon. — 1 h. $\frac{1}{2}$, vêpres, chant des Litanies de la Sainte Vierge, Bénédiction. — 6 h. $\frac{1}{2}$, chapelet.

Saint-Maurice : 6 h. $\frac{1}{2}$, messe basse. — 8 h. $\frac{1}{2}$, messe chantée, sermon français. — 9 h. $\frac{1}{2}$, catéchisme français. — 10 h., messe basse, sermon allemand, chant des enfants. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 h. $\frac{1}{2}$, vêpres et Bénédiction. — 7 h. $\frac{1}{2}$, chapelet et prière du soir.

Collège : 6 h., 6 h. $\frac{1}{2}$, 7 h., 7 h. $\frac{1}{2}$, messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. $\frac{1}{2}$, messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 h. $\frac{1}{2}$, vêpres des étudiants. — 2 h. $\frac{1}{2}$, vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 6 h., messe basse. — 8 h. $\frac{1}{2}$, messe chantée, sermon allemand. — 10 h., messe des enfants allemands avec chants, sermon, catéchisme. — 2 h. $\frac{1}{2}$, vêpres et Bénédiction.

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 6 h. $\frac{1}{2}$, 7 h., 7 h. $\frac{1}{2}$, 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe. — 10 h. $\frac{1}{2}$, messe basse, service académique, sermon français. — 2 h. $\frac{1}{2}$, vêpres et Bénédiction.

plus productive, à l'augmentation des impôts enfin.

Avant dix ans, nous ne pourrions rien tirer de plus des entreprises électriques.

D'autre part, les impôts, dans notre canton, sont déjà très lourds (environ 20 fr. par tête). L'impôt de guerre, qui est de 10 fr. par tête seulement chez nous, montre que la fortune imposable dans le canton de Fribourg est modeste. A côté des ressources fiscales de l'agriculture, nous aurions besoin de celles de l'industrie, malheureusement trop peu développée encore.

Il faudrait que nos campagnards payassent l'impôt sur l'industrie ou se résignassent à l'imposition du bétail. De nouveaux projets fiscaux sont prêts. Nous devons peut-être en venir à l'impôt sur les successions en ligne directe et à l'inventaire obligatoire au décès. L'orateur fait appel à la collaboration de tous pour tirer le canton de l'impasse pénible où il se trouve.

M. Dupraz dit que l'opposition se rallie, d'une manière générale, à la façon de voir de M. le Directeur des finances. Il estime que le commerce et l'industrie ont donné à l'Etat tout ce qu'ils pouvaient donner. Il n'en est pas de même, dit-il, de l'agriculture.

Si la minorité veut apporter sa collaboration à l'œuvre commune, qu'elle soit représentée dans les organes de l'Etat.

On aborde la discussion du service ordinaire du budget.

Stance du 17 novembre

Le Grand Conseil a continué, ce matin, la discussion du budget. Il a liquidé le chapitre de l'Instruction publique et abordé celui de la Justice.

M. Alphonse Gobet a déposé une motion d'ordre, demandant que les séances commencent à 8 heures et demie, au lieu de 9 heures.

Soirée familière du Cercle catholique

La prochaine soirée familière aura lieu ce soir, samedi, à 8 h. $\frac{1}{2}$ heures précises. Les membres du Cercle, ainsi que leurs familles, amis et connaissances, y sont cordialement invités.

Jeûne et abstinence pendant l'Avent

La *Semaine catholique*, dans sa partie officielle, publie les avis suivants :

Voici, d'après le nouveau Code du Droit canon, les jours de jeûne et d'abstinence prescrits pour l'Avent :

Abstinence seule : Tous les vendredis.

Jeûne et abstinence : 1^o Les mercredi, vendredi et samedi des Quatre-Temps; 2^o La vigile de Noël.

L'usage de la graisse pour apprêter les aliments est toujours permis.

Les articles du nouveau Code canonique concernant le jeûne et l'abstinence sont en vigueur dès maintenant.

† M. Fernand Stern

On nous télégraphie :

M. Fernand Stern, usinier aux Arboignes, est décédé ce matin, vers 2 heures, à la suite d'une congestion qui l'avait frappé dans la soirée d'hier, vendredi. M. Stern était conseiller communal et paroissial. C'était un bon chrétien et un conservateur ami du progrès. Il dirigeait un commerce prospère et sa mort est une perte sensible pour la contrée, où M. Stern jouissait de l'estime générale. Il n'avait que 39 ans et il laisse une famille de neuf enfants.

La fête du roi et de la reine des Belges à Fribourg

M. Pierre Nothomb, chargé du cours d'histoire de Belgique à la section belge de philosophie et lettres annexée à la faculté des lettres de l'université de Fribourg, parlera lundi prochain, 19 novembre, à 4 h., à la salle de la Grenette, à l'occasion des fêtes du roi et de la reine des Belges. L'orateur développera ce thème éloquent : *Notre terre et notre roi*.

Les membres de la Colonie belge, les membres de la Société française et les amis de la Belgique sont cordialement invités à assister à cette conférence.

La fermeture des magasins

Nous avons dit que le Conseil fédéral, dans sa séance du 10 novembre, avait modifié et complété certaines dispositions de son arrêté concernant la restriction de la consommation du charbon et de l'énergie électrique. Nous avons signalé la modification apportée dans la question des consommations chaudes qu'on peut obtenir, le soir, dans les hôtels. D'autres modifications sont à relever, en ce qui concerne les magasins :

C'est ainsi que, pendant deux heures, qui seront fixées par les gouvernements cantonaux, il est permis de délivrer des denrées alimentaires, le dimanche, dans des locaux non chauffés. En outre, les cantons peuvent autoriser les confiseries à ouvrir les dimanches et jours fériés, à condition qu'elles restent complètement fermées un jour de la semaine. Ils peuvent aussi permettre la vente de fleurs dans des locaux non chauffés. Le samedi et la veille de jours fériés reconus par l'Etat, la fermeture des magasins est fixée, d'une manière générale, à 8 heures.

Institut des Hautes Etudes

Lundi, 19 novembre, à 5 h. $\frac{1}{2}$, conférence du R. P. de Langen-Wendels. Les miracles. Peut-on les discerner ?

FOOTBALL

Pendant que la 1^{re} équipe du F. C. Fribourg jouera à Lausanne contre Montriond I et que Fribourg II ira à Berthoud, Fribourg IV rencontrera à 2 h., demain, dimanche, 18 novembre, au Parc des Sports, le F. C. Victoria I pour le championnat local. A 3 h. du soir, pour la même compétition, on verra aux prises Collège I et Central I. Entrée 30 cent.

L'industrie électrique

Ollen, 17 novembre.
 Aujourd'hui, a été ouverte à l'exposition la grande usine électrique d'Ollen-Gösgen, l'une des plus considérables de la Suisse, puisqu'elle livre 50.000 chevaux de force.

Recrues au feu

Neuchâtel, 17 novembre.
 Un incendie a éclaté à Cortaillod, au dépôt de la fabrique de câbles. Le concours de deux compagnies de recrues de Colombier et des pompiers réussit à arrêter le progrès de l'incendie.

Calendrier

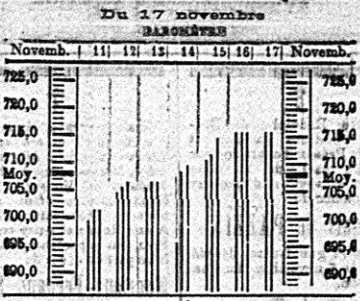
DIMANCHE 18 NOVEMBRE
 25^{ème} après la PENTECOTE

Dédicence des basiliques de saint-Pierre et saint-Paul en 1626, par le pape Urbain VIII. Celle de Saint-Paul, incendiée en 1823, a été reconstruite, et Pie IX a consacré le nouvel édifice le 10 décembre 1854.

LUNDI 19 NOVEMBRE

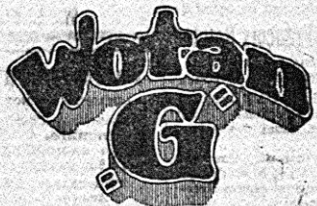
Sainte ELISABETH DE HONGRIE, veuve
 Fille de roi, veuve du landgrave de Thuringe, sainte Elisabeth mérita le surnom de patronne des pauvres et des malades. Elle se dévoua entièrement pour eux, leur soignant de ses propres mains, particulièrement les lépreux. Elle mourut à 24 ans.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPÉRATURE C.

Novemb. 11 12 13 14 15 16 17 Novemb.							
5 h. m.	-1	3	0	2	2	2	5 h. m.
1 h. n.	3	3	1	0	0	0	1 h. n.
8 h. s.	1	2	2	2	0	0	8 h. s.



La Lampe Wotan à remplissage gazeux



Les lampes Wotan, G ne devraient manquer dans aucune installation de lumière électrique; elles permettent une économie de courant et donnent une belle lumière blanche.



TENEZ LES CIGARES FROSBARD PRO PATRIA

Une tasse d'**OVOMALTINE** est le meilleur des déjeuners. Stimule, fortifie et reconstruit.

Mme de Remy, Modes

samedi 17 jusqu'à mercredi 21 novembre, avec un nouveau choix de modèles de Paris.

NEURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
 Bâle (20 pages), Fr. 1.00 - Toutes Pharmacies.

Mardi 20 & Mercredi 21 novembre
HOTEL SUISSE, Fribourg

EXPOSITION FOURRURES

DE

CHOIX IMMENSE

COMMANDES TRANSFORMATIONS

SCHMID Fils, fourreurs

Maison de toute confiance de NEUCHÂTEL
 — Fondée en 1870 —
 TÉLÉPHONE 9.53

LIBRAIRIE ROUARI ETCIE

FRIBOURG

55, RUE DE LAUSANNE
 T. 1, 10

Librairie scientifique
 littéraire, artistique
 et religieuse

Gravures et Estampes. Imagerie

Editeurs d'art religieux
 ancien et moderne

Musique religieuse

Nouveautés

André. — Guide psychologique
 du Français à l'étranger.
 Santayana. — L'erreur de la
 philosophie allemande.
 Delcourt. — Expressions d'argot
 allemand et autrichien.
 R. Mondolfo. — Le matérialisme
 historique, d'après F. Engels.
 S. Lee. — Shakespeare, sa vie et
 son œuvre.
 Beauvier. — Figures d'autrefois.
 Auburtin et Blanchard. — La
 cité de demain dans les régions
 dévastées.
 Réginald. — Fils de Tzar hors
 la loi.
 Rudhart. — La grande industrie
 en Suisse.
 H. Fazy. — Genève de 1788 à
 1792.
 Bibliothèque miniature
 P. de Ronsard. — Poésies.
 La sagesse de La Fontaine.

Dernière création!

PRATIQUES, SOLIDES ET DURABLES

Montres-Bracelets cuir et verre garanti incassable
 et cadran radium, visible la nuit
 N° 22 excellent mouvement ancre, 15 rubis, Fr. 19.50
 boîte métal et cadran radium,
 N° 23 excellent mouvement ancre, 15 rubis, Fr. 21.50
 boîte argent et cadran radium,
 Montres de poche actualités pour hommes
 Maréchal Joffre La Revanche, Roi Albert I^{er}
 Boîtes métal imitation vieil argent,
 élégante et solide, mouvement ancre
 qualité II, sans secondes, Fr. 6.50
 N° 146 qualité I, avec secondes, Fr. 9.50
 N° 164 haute précision, 15 rubis, avec secondes, Fr. 21.75
 décor artistique,
 N° 107 haute précision, 15 rubis, avec secondes, Fr. 25.75
 forte boîte argent artistique.



Grandeur naturelle
 Les coups de marteau ne peuvent même pas casser le verre de cette montre.

Toutes les pièces sont accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans

Envoi contre remboursement — Echange admis
 Catalogue illustré des montres et chaînes, bijouterie, régulateurs, réveils, sur demande gratuits et francs

C. Wolter-Mœri Fabrique d'horlogerie La Chaux-de-Fonds

†
 Madame Rodolphe de Brémont, née Ludovic, et son époux André de Brémont ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Marquis de PAZZI
 leur père et grand-père, décédé à Djon, le 7 novembre, dans sa 87^{me} année.

R. I. P.

†
 La Société Française de Fribourg

prie ses membres actifs, de bien vouloir assister aux obèques de

Monsieur François Rolidon

Intérim français
 soldat au 155^{me} d'Infanterie pieusement décédé à l'Etablissement sanitaire d'Arme, jeudi 15 novembre, muni des sacrements.

Départ du convoi, dimanche 18 novembre, à 1 1/2 h. de l'après-midi. Le corps se rendra directement au cimetière.

L'office funèbre sera célébré à l'église du Collège, mardi 20 novembre, à 8 h. du matin.

Les membres actifs et passifs et les amis de la Société Française sont priés de bien vouloir y assister.

R. I. P.

†
 Madame Lilienne Folly et ses filles Alices et Léolette, née B. Faux; Mademoiselle et Monsieur Joseph Folly et leurs enfants, à Yverdon; les familles Folly, à Villerspre, et Gex; à Belfaux, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Etienne FOLLY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 15 novembre, après une pénible maladie, à l'âge de 60 ans, muni des sacrements de la religion.

L'enterrement aura lieu à Belfaux dimanche 18 novembre, à 3 heures après midi; messe lundi 19 novembre, à 8 h. 1/2.

Ces avis tiennent lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Les familles Budaiaz et Renèvey, à Fribourg, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été donnés dans leur douloureux deuil, expriment leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui s'y sont associées.

†

Avis aux collectionneurs de timbres
 Pour cause de départ, à vendre un superbe, collection 3000 timbres dont quelques-uns très rares, ainsi que 2 livres théorie de mécanique moderne.
 S'adresser à la Librairie Python-Page.
 Chambres, villa et appartements de 1, 2, 3 et 5 pièces, meubles ou non.
 Bureau des locations :
 rue de Lausanne, 50.

†
 Madame veuve Maie Stern, née G. G. et ses enfants : Alexandre, Léon, Albert, Philomène, Marius, Conrad et Edmond; Madame et Monsieur Edouard Gendie et leurs enfants, aux Arbois; Monsieur et Madame Alexis Rosset et leurs enfants, à Prez, ont la profonde douleur de faire part du décès de

†
 Monsieur Fernand STERN

allé Gendre
 leur bien-aimé époux, père, frère, beau frère et oncle, élevé à leur affection le 17 novembre, dans sa 39^{me} année, muni des sacrements. Les funérailles auront lieu à Montagny, mardi 20 novembre, à 9 h. heures.

R. I. P.

†
 Pharmacie d'office
 DIMANCHE 18 NOVEMBRE
 et service de nuit dès le samedi 17 novembre, à 9 h. du soir, jusqu'au samedi 24 novembre, à 8 h. du soir. 5558
 Pharmacie QUONY,
 Avenue de la Gare.

J. ANDREY
 Méd.-Dentiste
 Suoc. de D. FAVEZ
 Place de la Gare, 38
 Fribourg, Téléphone 2.67
 Travail moderne
 Opérations sans douleurs
 Consultations tous les jours

ON DEMANDE
 un domestique ou coadjuteur du service intérieur et connaissant les soins à donner au jardin.
 S'adresser à M. Ph. de Week, à Jolimont, Fribourg.

AVIS
 Les abonnés à l'électricité de la ville de Fribourg, des quartiers des Places, de Pérolles, Beauregard, Gambach et des Dailletes, sont avisés que le courant électrique sera interrompu pour cause de réparations, le dimanche 18 novembre, de 11 h. du matin à 2 h. du soir. 5360

VENTE DE BOIS
 Mercredi 21 novembre prochain, la commune d'Ecuvillens, vendra en mises publiques, environ 45 moules hêtre, plusieurs billots hêtre, plusieurs mètres cubes de billons épiola et des tas de branches, préparés dans la forêt de Grossa Teita.
 Rendez-vous à 8 heures à 1 h. après midi, sur place. Ecuvillens, le 13 novembre 1917.
 Le conseil communal.

Propriété rurale à acheter

On demande à acheter, dans les cantons de Fribourg ou de Berne, une propriété rurale d'une valeur de 60 à 70,000 fr., comprenant ferme et si possible maison de maître.
 Adresser les offres à M. Devolz, architecte, à Fribourg.

R. I. P.

AVIS

Pour cessation de commerce, le soussigné remercie son honorable clientèle pour la confiance qu'elle a bien voulu lui témoigner durant de nombreuses années.

Comme par le passé, on se charge des réparations.
 L. ANGERMEIER, chaussures,
 69, Rue de Lausanne.
 Le magasin est à louer

Conservatoire et Académie de Musique, Fribourg

Société des Concerts - 4^{me} année

1^{er} CONCERT

Dimanche 18 novembre, à 5 1/4 heures

A LA GRENETTE

Concert

Mademoiselle Blanche SELVA, pianiste
 Monsieur Albert VALMOND, basse

Abonnement aux concerts : Réservées, 10 fr. ;
 Premières, 6 fr. ;
 Prix des places pour un concert : Réservées, 4 fr. ;
 Premières, 3 fr. ;
 Location au magasin de musique de L. von der Weid, rue de Lausanne, 29. P 5974 F 5824

La salle sera chauffée

AVIS AU PUBLIC

de la ville de Fribourg
 Les personnes qui désirent se procurer du bois peuvent s'adresser à MM. Jean Egger et Jacques Chenaux, à Ecuvillens. P 5974 F 5862

Livraison de bétail pour l'armée

Mercredi, 21 novembre, à 8 1/2 heures, à VAUDERENS; à 11 heures, à ROMONT et à 2 heures, à VUISTERNENS. 5888

AVIS

Je suis toujours acheteur de pommes de terre au plus haut prix du jour.
 D'ailleurs, je verse tournaux, première qualité, en détail et par wagons, franco station expéditrice, au meilleur prix du jour. On donnera la préférence à ceux qui auront des pommes de terre à vendre.
 Offres et commandes sont à adresser à J. Schenewly, Wittenwyl. H 6015 F 5873-1349

Vente de bois
 Le jeudi 22 novembre, dès 1 heure du jour, M. le comte Pierre de Zurich, à Barberêche, exposera en vente, par voie de mises publiques, environ :
 1. 40 moules, foyard et sapin.
 2. 60 tas de branches.
 Paiement au comptant.
 Rendez-vous des mises au Bois de la Chasse, sur le Chemin de Brelles à La Crausaz. 5866
 Barberêche, le 15 novembre.
 Par ordre : Ottoz, forestier.

AVIS
 Les personnes qui ont des objets en dépôt ou en réparation, auprès de l'Horloger M. Rod. Gramser sont invitées à retirer ces objets jusqu'au 15 décembre 1917 au plus tard.
 Après cette date, il en sera fait un bon conformément à la loi.
 Horloger de M. Rod. GRAMSER,
 rue de Lausanne.

Dimanche 18 novembre, à 8 heures du soir

salle de l'Hotel de l'Austruche

LOTO

ORGANISÉ PAR

l'Union Instrumentale

Invitation cordiale

MONTRES INNOVATION

Vente directe au fabricant au consommateur

Fr. 20
AN COMPTANT

Fr. 22
à terme

5 ans de garantie
 6 mois de crédit
 5 jours à l'essai
 Montre nickel, par métal blanc, garanti 5 ans. Cette montre, remonte-charge automatique à 3 rubis, ressort incassable.
 Accompli Fr. 5. Par mois Fr. 3
 Pentez vous grands avantages de notre système de vente innovateur.
 Réglage de précision.
 Plus de 12,000 montres "Innovation" en usage.
 Nombreuses lettres de félicitations.
 Demandez nos catalogues gratuits et franco. Agents honoraires et sérieux demandés. Beaux choix de régulateurs, réveils et bijouterie. Indiquer le nom du journal.
 A. MATTHEY-JAQUET
 Fabrique "Innovation"
 La Chaux-de-Fonds,
 Suisse
 Maisons de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903.
 Le premier du genre en Suisse.
 Toujours livrées, jamais échangées.

Salle du Cercle social, Grand' rue, 13

Dimanche 18 novembre, à 8 heures précises du soir

LOTO

la musique « LA CONCORDIA »
 INVITATION CORDIALE

Grandes mises de bétail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra aux enchères publiques, le mardi 20 novembre, à 11 heures après midi :
 30 têtes de bétail pie-ronge, dont 21 vaches pleines ou fraiches velle-s, 5 génisses de 2 ans, 3 veaux de l'année, 1 taurreau de 11 mois et 1 jument de 7 ans.
 Paiement au comptant. P 2119 B 5783

L'expéditeur : Alfred BOSSON, fermier de M. l'avocat Magnin, au Verdol, BULLE.

Vente d'auberge

Pour cause de cessation de bail, l'auberge de Saint-Ours sera mise en location, par voie de mises publiques, le 20 novembre, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière de ladite auberge.
 Cette auberge comprend de vastes locaux, grande avec écurie et un peu de terre. Belle situation sur la route cantonale, à 1/2 d'heure de Fribourg. Entrée au 1^{er} janvier 1918.
 Les conditions de mises peuvent être consultées au secrétariat paroissial de Saint-Ours.
 Saint-Ours, le 9 novembre 1917.
 P 5810 F 5712
 Le Conseil paroissial.

Café Beau-Site

Dimanche 18 novembre, de 3 à 10 heures du soir

GRAND CONCERT

donné par l'ESTUDIANTINA

Vente de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra le jeudi et vendredi 22 et 23 novembre en mises publiques, devant son domicile à Froideville, près Fribourg :
 Bétail (race Simmenthal) : 38 vaches et génisses portantes, 11 jeunes génisses de 6 à 24 mois, 1 taureau d'élevage et un boeuf de 2 1/2 ans, 3 chevaux (moyen âge).
 Chédail : 9 chars à pont, 1 char à échelles, 2 caisses à parin, 2 chars à maroche, 1 char avec siège et cadre, 1 char à lait, 1 traineau à 2 chevaux, 1 traineau à lait et 2 traîneaux de course, 1 faucheuse, 1 fanouze, 1 rateuse, rateaux à arandis, 3 semences, 1 extracoeur, 1 distributeur de fumier, 2 charmes Brabant, un rouleau, 5 herbes, 2 hutoirs, cultivateurs, 1 bouillier à pommes de terre, moulin à vanner, 1 scie à ruban, 2 hache-paille, 12 colliers de chevaux et 4 de vache, ustensiles de laiterie, ainsi qu'un grand nombre d'ustensiles aratoires, etc.
 Le bétail sera mis le premier jour dès 10 heures du matin.
 L'expéditeur : Veuve R. SCHNEIDER.

Mises de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en vente, par voie de mises publiques, le mardi 20 novembre, dès 9 heures du jour, devant son domicile à Wittenbach, près Gutz, le bétail et chédail suivant :
 Bétail : (tacheté rouge), 32 vaches et génisses portantes ou fraîches velle-s, 2 jeunes vaches à l'engrais, 15 génisses, et veaux de 4 à 24 mois, 1 taureau âgé de 21 mois, 5 chevaux de 4 1/2 à 18 ans, dont 1 de piquet.
 Chédail : 2 chars à pont, 1 char à lait à ressorts à 1 et 2 chevaux, 1 luge à 2 chevaux, 1 charre brabant, 1 hutoir, 1 rouleau, 3 herbes, 1 hache-paille, 2 colliers à l'anglaise, colliers de chevaux et de vaches, etc.
 Le bétail sera exposé en mises dès 12 1/2 heures.
 Invitation cordiale. J. Monney.

Tuf moulu

Nos grand-mères employaient avec succès le tuf moulu pour leur lessive, récurage, nettoyage de métaux, etc. Aujourd'hui que le savon est presque introuvable et si cher, ménagères, employez ce produit qui vous trouvera chez le soussigné. — Envoyé à partir de 50 kg. au prix de Fr. 12.- les 100 kg.
 P 6005 F 5865-1141
 Jean EGGER, Ecuvillens.

Banque Populaire Suisse

FRIBOURG
 Nous demandons pour le district de la Broye un agent capable et sérieux, pouvant fournir cautionnement.
 S'adresser par écrit, avec indications de références, à
 LA DIRECTION.